



N° 001/MFTP/SP-C

## Communiqué radiodiffusé et télévisé

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique communique :

Il a été créé en République du Bénin, par décret n° 2016-477 du 11 août 2016, un fichier national d'admission et de nomination des cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques. Il s'agit d'un fichier de cadres proposables à nomination aux postes de la chaîne des dépenses publiques, constitué à l'issue d'une procédure comprenant les étapes suivantes :

- acte de candidature sur une plateforme en ligne, pour les postes ouverts, suivi du dépôt d'un dossier dont les pièces constitutives sont précisées ci-dessous ;
- passation d'un test psychotechnique pour les candidats dont les candidatures remplissent les conditions spécifiées par les fiches descriptives des postes ouverts, disponibles sur la plateforme en ligne ;
- entretiens individuels, à la suite du test psychotechnique ;
- enquête de moralité sur les candidats retenus à l'issue du test psychotechnique et des entretiens individuels ;
- inscription au fichier national des candidats dont les résultats de l'enquête de moralité sont satisfaisants.

Les postes ouverts et faisant l'objet du présent appel à candidatures sont les suivants :

- 1. Directeur des systèmes d'information ;**
- 2. Spécialiste des marchés publics.**

Les pièces constitutives du dossier physique sont les suivantes :

- une copie du récépissé électronique / convocation généré par la plateforme informatique à l'issue de la soumission de candidature en ligne, dûment signée par le candidat ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ou de toute pièce en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité (à remettre le jour de passage du test psychotechnique ;
- un curriculum vitae présenté suivant le modèle indiqué sur la plateforme du fichier national ;

- les photocopies légalisées des diplômes du niveau supérieur, dont le Baccalauréat ou équivalent ;
- une copie du dernier acte administratif pour les agents de l'Etat (avancement, promotion, ...).

Les dossiers physiques seront déposés au Secrétariat de la Direction du Recrutement des Agents de l'Etat (DRAE) du Ministère du Travail et de la Fonction Publique, **au plus tard une (01) semaine** après la soumission de la candidature en ligne. Seules les candidatures en ligne suivies de dépôt de dossiers physiques seront prises en compte.

Toute personne qui désire être inscrite dans le fichier national, qu'elle occupe actuellement ou non un poste ayant un lien avec l'un des postes ouverts, est priée de se connecter à la plateforme **<https://fichiernational.gouv.bj>**, où elle peut consulter les fiches descriptives des emplois concernés et des profils exigés.

La candidature en ligne au titre de la présente campagne ne peut être soumise que pour un seul poste. Les candidats déjà inscrits dans le fichier à l'issue de la première campagne peuvent faire acte de candidature. Les personnes dont l'enquête de moralité au titre de la deuxième campagne est en cours ne sont pas concernées par le présent avis d'appel à candidatures.

**Les candidatures en ligne sont reçues pendant la période de deux semaines allant du lundi 4 mai 2020 à 0 heure au dimanche 17 mai 2020 à minuit.**

Cotonou, le 30 AVR 2020

Vu :

Bon à diffuser

**Le Ministre du Travail et de la  
Fonction Publique**



**Adidjatou A. MATHYS**